

## **SPASER 2026 - 2028**

**SCHÉMA DE PROMOTION DES  
ACHATS PUBLICS SOCIALEMENT ET  
ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES**

**LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN**

**ACHATS PUBLICS**







Vue sur la chaîne du Mont-Blanc depuis le Lac Noir

© Fotolia.com

Le Département de la Haute-Savoie poursuit son engagement en faveur d'une **commande publique responsable** à travers la mise en œuvre de son Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables (**SPASER**).

Cet outil stratégique s'appuie sur une démarche structurée en deux temps : la réalisation d'un **diagnostic et d'un bilan des actions déjà menées**, puis la **construction du SPASER avec les services opérationnels** par domaine d'achat.

Le SPASER s'articule autour de trois axes complémentaires :

- Structurer une **démarche d'achat responsable** ;
- Accompagner la **transition écologique** par les achats ;
- Développer **l'insertion sociale** par les achats.

Au-delà de ces axes, certaines thématiques transversales, bien qu'elles ne fassent pas l'objet d'un traitement spécifique dans le SPASER, sont pleinement intégrées dans les pratiques d'achat du Département.

C'est le cas de **l'inclusion des bénéficiaires de l'obligation d'emploi** qui atteint un taux d'emploi direct de 7,9 % en 2024, supérieur au seuil réglementaire, notamment grâce aux marchés publics, ainsi qu'une politique volontariste de maintien en emploi, renforcée par un conventionnement avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique dès 2025.

De même, les **enjeux alimentaires** sont pris en compte dans les marchés publics, notamment à travers le soutien à une alimentation durable et de qualité dans les prestations de restauration collective ou les approvisionnements alimentaires.

Ce SPASER traduit ainsi une volonté partagée de faire de la commande publique un levier de **performance, d'innovation** et de **transformation sociale et environnementale** au service d'un territoire durable.

*Les élus du Conseil départemental  
de la Haute-Savoie*

<b>PRÉAMBULE</b> .....	<b>5</b>
<b>GOVERNANCE</b> .....	<b>6</b>
<b>I. STRUCTURER UNE DÉMARCHE D'ACHAT RESPONSABLE</b> .....	<b>7</b>
1 - Structurer un processus d'achat responsable	<b>8</b>
2 - Animer les réseaux des services, fournisseurs et partenaires	<b>9</b>
<b>II. ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR LES ACHATS</b> .....	<b>10</b>
3 - Réduire l'impact carbone et la consommation énergétique des achats de bâtiments	<b>11</b>
4 - Réduire l'impact carbone et la consommation énergétique des achats d'infrastructures et de voirie	<b>12</b>
5 - Développer la sobriété numérique	<b>13</b>
6 - Réduire l'impact carbone des déplacements	<b>14</b>
7 - Développer l'économie circulaire	<b>15</b>
<b>III. DÉVELOPPER L'INSERTION SOCIALE PAR LES ACHATS</b> .....	<b>16</b>
8 - Développer la connaissance et l'animation des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire (ESS)	<b>17</b>
9 - Développer et diversifier les mesures et publics touchés en matière d'insertion professionnelle	<b>18</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>19</b>

## QU'EST CE QU'UN SPASER ?

### Ce que dit la loi

Le SPASER est un dispositif prévu par le Code de la commande publique (article L2111-3).

« [Il] détermine les objectifs de politique d'achat de biens et de services comportant des **éléments à caractère social** visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des **éléments à caractère écologique** visant notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, d'eau et de matériaux ainsi que les **modalités de mise en œuvre et de suivi** annuel de ces objectifs.

Ce schéma contribue également à la promotion de la durabilité des produits, de la sobriété numérique et d'une économie circulaire. Il est rendu public notamment par une mise en ligne sur le site internet, lorsqu'il existe, des pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices mentionnés au premier alinéa.»

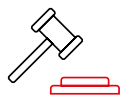
### Pour qui ?

Le SPASER est obligatoire pour les collectivités territoriales et leurs groupements, et les acheteurs soumis au Code de la commande publique **dont les dépenses annuelles s'élèvent à plus de 50 millions d'euros hors taxes** (article D2111-3 CCP).

### En pratique ?

Le SPASER est un document de **planification stratégique** qui permet de définir les **objectifs** et les **modalités de mise en œuvre d'une politique d'achats publics durables**. Il encourage l'intégration des considérations sociales et écologiques dans les marchés publics, pour contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable. Il contribue à la **promotion d'une économie circulaire**. Son bilan et ses indicateurs de suivi doivent être publiés *a minima* tous les deux ans.





## COMMISSION D'APPEL D'OFFRES COMMISSION DES MARCHÉS

### Rôle principal

Appui institutionnel et validation des orientations stratégiques

### Responsabilités

Veille à la cohérence des stratégies d'achat avec les engagements du Département

Contribue à la validation des grandes orientations du SPASER

Suit l'analyse des résultats et l'évolution des indicateurs



## COMITÉ STRATÉGIQUE

### Rôle principal

Suivi stratégique

### Responsabilités

Assure l'alignement du SPASER avec les autres politiques environnementales et sociales internes au Département

Valide le résultat des indicateurs de suivi et formule des recommandations

Identifie les priorités annuelles et les leviers d'action



## DIRECTION DE L'ACHAT ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

### Rôle principal

Pilotage opérationnel du SPASER

### Responsabilités

Assure le suivi global de la mise en œuvre du SPASER

Veille à la cohérence des actions avec les objectifs du SPASER

Centralise les données et les indicateurs de performance

Prépare les bilans et les rapports d'avancement



## CLUB ACHATS

### Rôle principal

Animation du réseau interne des référents

### Responsabilités

Diffuse les bonnes pratiques et les outils liés au SPASER

Accompagne les directions opérationnelles dans la mise en œuvre des actions

Remonte les besoins, freins et réussites du terrain

Participe à la montée en compétence des référents sur les enjeux durables

Favorise l'appropriation du SPASER par les équipes



© Dep74

## I. STRUCTURER UNE DÉMARCHE D'ACHAT RESPONSABLE

Cet axe vise à poser les fondations d'une commande publique plus responsable, en dotant les services d'un cadre structuré, partagé et opérationnel. Il s'agit de renforcer la culture achat au sein de la collectivité, d'outiller les agents, de fluidifier les processus et de favoriser une meilleure anticipation des besoins.

L'enjeu est de faire de l'achat un levier stratégique, aligné avec les priorités sociales et environnementales du Département.

### ■ CHANTIER 1

Structurer un processus d'achat responsable

### ■ CHANTIER 2

Animer les réseaux des services, fournisseurs et partenaires

# STRUCTURER UN PROCESSUS D'ACHAT RESPONSABLE

## OBJECTIF 1

Instaurer une culture collective autour des pratiques d'achats responsables

### ACTION N°1

Créer un référentiel de l'achat responsable déclinant des conseils de spécifications techniques, de clauses d'exécution et de critères de sélection des offres par domaine d'achat

#### ✓ Modalités

Créer une check-list d'aide à la rédaction du cahier des charges intégrant le questionnement sur les considérations sociales et environnementales

#### 👉 Indicateur

Outil mis en œuvre au premier semestre 2027

### ACTION N°2

Communiquer les objectifs du SPASER aux acteurs directs et indirects (agents, élus, communes membres, opérateurs économiques, ...)

#### ✓ Modalités

Mettre en œuvre un plan de communication en interne et en externe

#### 👉 Indicateur

Plan de communication réalisé en janvier 2026

### ACTION N°3

Sensibiliser l'ensemble des agents aux achats responsables, réinterroger les besoins et les pratiques d'achat

#### ✓ Modalités

Définir et dispenser un plan de formation dédié aux enjeux du Département en matière d'achat responsable

#### 👉 Indicateur

Plan de formation réalisé en 2026

## OBJECTIF 2

Inscrire les achats responsables dans un processus clair, anticipé et structuré

### ACTION N°1

Systématiser une revue de la programmation annuelle des prévisions d'achats

#### ✓ Modalités

Structurer la démarche de programmation pluriannuelle des achats en organisant des réunions bilatérales *Direction Achat et Commande Publique / Directions opérationnelles / Transition écologique / Insertion sociale*

#### 👉 Indicateur

Processus de programmation annuelle des achats formalisé et déployé

### ACTION N°2

Mettre en place un questionnement à suivre au stade de la définition des besoins

#### ✓ Modalités

Créer et déployer une grille d'analyse des projets déclinée par grands domaines sous forme de check-list

#### 👉 Indicateur

Grille d'analyse créée et déployée au premier semestre 2027

### ACTION N°3

Formaliser les stratégies d'achat

#### ✓ Modalités

Analyser l'ensemble de la programmation pluriannuelle des achats pour identifier les consultations pouvant faire l'objet de considérations environnementales et sociales

#### 👉 Indicateur

% de marchés intégrant des considérations environnementales et sociales

### ACTION N°4

Définir un dispositif de pilotage des achats responsables

#### ✓ Modalités

Créer le Comité Stratégique et le Club Achats

#### 👉 Indicateur

Mise en place de la gouvernance achat en janvier 2026

# ANIMER LES RÉSEAUX DES SERVICES, FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

## OBJECTIF

Animer l'écosystème local pour créer un processus d'achat responsable et efficace

### ACTION N°1

Structurer et développer les démarches de sourcing

#### ✓ Modalités

Systématiser le sourcing pour les dossiers à enjeux et le développer pour les autres consultations, en intégrant des questions sur la prise en compte du développement durable par l'entreprise

Intégrer systématiquement dans les démarches de sourcing des questions sur le volet achat responsable

#### 👉 Indicateurs

% de marchés présentés en commissions ayant fait l'objet d'un sourcing

Rédaction d'un modèle de grille de sourcing intégrant l'achat responsable

### ACTION N°2

Développer les collaborations avec les organisations professionnelles

#### ✓ Modalités

Développer les échanges avec les organisations professionnelles et têtes de réseau les plus actifs (communication, sensibilisation, partage d'informations,...)

#### 👉 Indicateur

Création d'un annuaire des organisations professionnelles en 2026

### ACTION N°3

Faciliter l'accès des entreprises aux consultations et adapter les dossiers aux secteurs économiques

#### ✓ Modalités

Communiquer chaque année les intentions d'achats

Poursuivre les actions de simplification des documents de consultation

#### 👉 Indicateurs

Communication annuelle aux fournisseurs à partir de janvier 2027

Trames communes pour les achats de faible montant et guides d'utilisation du logiciel métier

### ACTION N°4

Améliorer la performance achat en cours d'exécution des marchés

#### ✓ Modalités

Développer les clauses de réexamen dans les marchés pluriannuels

#### 👉 Indicateur

Test réalisé sur des marchés ciblés pour définir méthode et clauses



## II. ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PAR LES ACHATS

Face aux défis climatiques et environnementaux, cet axe positionne les achats comme un vecteur de transformation durable. Il vise à réduire l’empreinte carbone des projets, à encourager l’économie circulaire, à promouvoir la sobriété numérique et à soutenir des mobilités plus durables.

L’enjeu est d’intégrer les considérations écologiques dès la définition des besoins, pour inscrire les achats dans une logique de performance environnementale sur l’ensemble du cycle de vie.

### ■ CHANTIER 3

Réduire l’impact carbone et la consommation énergétique des achats de bâtiments

### ■ CHANTIER 4

Réduire l’impact carbone et la consommation énergétique des achats d’infrastructures et de voirie

### ■ CHANTIER 5

Développer la sobriété numérique

### ■ CHANTIER 6

Réduire l’impact carbone des déplacements

### ■ CHANTIER 7

Développer l’économie circulaire

# RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE ET LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES ACHATS DE BÂTIMENTS

## OBJECTIF 1

**Développer une approche éco-responsable dès la conception des projets**

### ACTION

Inciter les démarches d'éco-construction et la réduction des GES dans la construction dès la phase de programmation

### ✓ Modalités

Utiliser un référentiel interne intégrant les exigences de la collectivité en matière de développement durable (objectifs allant au-delà de la réglementation)

Pour les constructions neuves soumises à la RE2020, objectifs énergétiques fixés au-delà des obligations réglementaires et anticipation du seuil demandé en 2028

Recourir à une expertise environnementale appuyée par commissionnement en phases de conception, réalisation voire d'exploitation

Réaliser un diagnostic Produits Equipements Matériaux Déchets (PEMD) en amont de la passation des marchés

Chiffrer les coûts d'entretien et de maintenance demandés à la maîtrise d'œuvre

### 👉 Indicateurs

% de marchés intégrant le référentiel interne avec des objectifs supérieurs à la RE2020

% de marchés ayant bénéficié d'une expertise environnementale avec commissionnement en phase conception/réalisation/exploitation

% de marchés ayant réalisé un diagnostic PEMD avant la passation du marché

% de marchés dont les coûts d'entretien et de maintenance ont été chiffrés

## OBJECTIF 2

**Optimiser la consommation énergétique des projets bâtimentaires**

### ACTION

Favoriser les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les opérations bâtementaires

### ✓ Modalités

Installer un dispositif de suivi des consommations avec indicateur annuel

Privilégier l'achat de 100% énergies renouvelables (électricité et gaz)

Réaliser un marché visant à supprimer le recours au fioul et au propane

Définir une surface minimale de recours à l'énergie photovoltaïque

Réutiliser les eaux usées traitées pour les sanitaires et le lavage des engins

Développer le recours aux marchés globaux de performance énergétique

### 👉 Indicateurs

Consommation annuelle du patrimoine (hors collèges) en kWh/m<sup>2</sup>

% de surfaces bâties concerné par un marché global de performance

## OBJECTIF 3

**Limiter l'impact des matériaux utilisés**

### ACTION

Favoriser l'usage de matériaux biosourcés et le réemploi

### ✓ Modalités

Définir un taux minimum de recours au bois

Identifier le potentiel de réemploi à chaque opération

### 👉 Indicateurs

Intégration de la prescription au référentiel interne en 2026

Nombre d'opérations intégrant du réemploi / nombre total d'opérations en chantier (sur plusieurs années)

# RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE ET LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES ACHATS D'INFRASTRUCTURES ET DE VOIRIE

## OBJECTIF 1

Développer une approche éco-responsable dès la conception des projets

### ACTION

Inciter les démarches d'éco-construction et la réduction des GES dans la construction dès la phase de programmation

#### ✓ Modalités

Expérimenter des méthodes de calcul du bilan carbone de l'opération sur des opérations ciblées lors des études préliminaires

Expérimenter un critère de sélection des offres relatif au bilan carbone pour certaines opérations

#### 👉 Indicateur

Test réalisé sur des marchés ciblés pour définir méthode et clauses

## OBJECTIF 2

Optimiser la consommation énergétique des projets

### ACTION

Réduire la consommation énergétique des projets d'infrastructures et voirie

#### ✓ Modalités

Développer les techniques alternatives et le recours aux matériaux biosourcés

Développer l'ouverture aux variantes

Poursuivre le développement de panneaux solaires

#### 👉 Indicateurs

% de marchés de travaux d'infrastructures et voirie intégrant une technique alternative, un matériau biosourcé ou une variante

Nombre de nouveaux panneaux solaires installés + KWh produits

# DÉVELOPPER LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

## OBJECTIF

**Réduire l'empreinte écologique du système d'information notamment le matériel, le volume des données, la consommation des serveurs et les applications métiers**

### ACTION N°1

Mener une réflexion sur les besoins en matériel informatique et établir une dotation maximale

#### ✓ Modalités

Rationaliser le parc de reprographie et la politique d'impression

Poursuivre la politique de dématérialisation

Établir une cartographie des logiciels applicatifs

Définir une grille de dotation des matériels informatiques par catégories et métiers (adaptation du matériel à l'usage) qui devra prendre en compte les indices de réparabilité et la durabilité des matériels, notamment grâce à une étude de coûts complets sur la durée de conservation du matériel

Prolonger la durée de vie des équipements terminaux en priorisant le reconditionnement en interne et en ajustant les équipements aux usages

#### 👉 Indicateurs

Écart entre les données stockées avant la mise en place des actions et les données stockées fin 2024

Réalisation d'un audit des logiciels applicatifs en 2026

% de postes de travail utilisés plus de 5 ans et % de matériels acquis et remplacement de matériel existant disposant d'un label environnemental reconnu

Prise en compte d'un indice de réparabilité dans les futurs accords-cadres et % de matériels réutilisés/reconditionnés

### ACTION N°2

Définir une méthode de mesure de l'énergie consommée par les serveurs en prenant en compte la température de la salle serveur

#### ✓ Modalités

Réduire la consommation énergétique des infrastructures (serveurs, data centers, postes de travail)

#### 👉 Indicateur

Nombre de serveurs arrêtés ou remplacés

### ACTION N°3

Limiter les déchets liés aux matériels informatiques

#### ✓ Modalités

Développer/renforcer les partenariats avec les associations du territoire, acteurs de l'insertion et du réemploi

Développer le recyclage en tant qu'exigence lors de l'achat

#### 👉 Indicateur

Mise en place d'un dispositif et d'un circuit dédiés au recyclage ou à la vente

# RÉDUIRE L'IMPACT CARBONE DES DÉPLACEMENTS

## OBJECTIF 1

**Poursuivre l'optimisation et le verdissement de la flotte automobile**

### ACTION

Transformer les usages et les motorisations pour une flotte plus durable

#### ✓ Modalités

Favoriser l'autopartage dans une logique de pool (moins de véhicules attirés)

Privilégier les véhicules à motorisation alternative lors des renouvellements de marchés

Tester l'hydrogène dès la mise en œuvre de la station

Accompagner le déploiement d'infrastructures de recharge de véhicules électriques

#### 👉 Indicateur

% de véhicules à faibles émissions

## OBJECTIF 2

**Promouvoir la mobilité durable**

### ACTION N°1

Renforcer l'attractivité des services de transport collectif

#### ✓ Modalités

Déployer le co-voiturage et le groupage

#### 👉 Indicateur

Marchés de prestations de transport collectif

### ACTION N°2

Promouvoir d'autres modes de déplacements que la voiture par des achats orientés vers cet objectif

#### ✓ Modalités

Développer les modes de transport alternatifs à la voiture et augmenter le nombre de vélos pour les agents

#### 👉 Indicateurs

Nombre de vélos achetés pour le renouvellement de la flotte

Formation pour rouler à vélo

Déploiement des cartes de bus

### ACTION N°3

Optimiser les livraisons

#### ✓ Modalités

Privilégier une commande trimestrielle pour les fournitures et moyens généraux afin de réduire le nombre de livraisons

#### 👉 Indicateur

Liste des marchés intégrant une optimisation des livraisons

# DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## OBJECTIF 1

### Renforcer le réemploi dans les marchés

#### ACTION

Recourir à des marchés de réemploi spécifiques (périmètre de la loi AGEC en priorité) et intégrer un critère d'analyse relatif aux solutions proposées par les entreprises concernant le réemploi

#### ✔ Modalités

Identifier des dossiers ciblés dans la programmation annuelle des achats

Développer le recours aux enrobés recyclés

Développer l'achat reconditionné

#### 👉 Indicateurs

% d'achat d'enrobés recyclés

Marchés intégrant du reconditionné

## OBJECTIF 2

### Intégrer la réparabilité des matériels

#### ACTION

Imposer la présence des indices de réparabilité pour les fournitures et matériels fixés par la réglementation

#### ✔ Modalités

Valoriser par un critère d'analyse les indices pour chaque fourniture et/ou matériel

Systematiser l'étude de prolongation de la durée de vie des équipements

#### 👉 Indicateur

Prise en compte de l'indice de réparabilité sur les produits de la loi AGEC (% / total marchés de fournitures)



Chantier insertion Rovée Châtalgnière

© Dep74 - J. Cuertes

### III. DÉVELOPPER L'INSERTION SOCIALE PAR LES ACHATS

Cet axe affirme la volonté du Département de faire de la commande publique un outil d'inclusion et de solidarité. Il s'agit de mieux mobiliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire, de diversifier les publics bénéficiaires des clauses sociales et de renforcer l'impact des marchés sur l'emploi local.

L'enjeu est de favoriser l'accès à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail, en s'appuyant sur les opportunités offertes par les achats publics.

#### ■ CHANTIER 8

Développer la connaissance et l'animation des acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire (ESS)

#### ■ CHANTIER 9

Développer et diversifier les mesures et publics touchés en matière d'insertion professionnelle

# DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE ET L'ANIMATION DES ACTEURS LOCAUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

## OBJECTIF

**Instaurer une culture collective autour de l'insertion sociale afin d'améliorer la connaissance des acteurs**

### ACTION N°1

Communiquer auprès des services et tenir à jour un répertoire des structures de l'ESS

#### ✓ Modalités

Formaliser un annuaire des structures de l'ESS disponibles sur le territoire pour les services de la collectivité et les encourager à prendre en compte ces structures dans leurs besoins d'achats

#### 👉 Indicateur

Création et diffusion d'un annuaire en 2026

### ACTION N°2

Augmenter les marchés dans les domaines ciblés et accessibles aux acteurs de l'ESS

#### ✓ Modalités

Identifier les secteurs d'achats stratégiques dans lesquels les acteurs de l'ESS sont compétents, afin d'élargir les opportunités de marché

#### 👉 Indicateurs

Analyse de la programmation des achats par la facilitatrice

% marchés ciblés dans la programmation des achats intégrant les enjeux de l'ESS

### ACTION N°3

Créer des temps de rencontres par domaine d'achat avec les directions opérationnelles et les acteurs de l'ESS concernés

#### ✓ Modalités

Organiser des rencontres thématiques (en fonction des domaines d'achat spécifiques) entre les services de la collectivité et dans un second temps avec les acteurs de l'ESS

#### 👉 Indicateur

Interventions au club achats dès 2026

# DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES MESURES ET PUBLICS TOUCHÉS EN MATIÈRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

## OBJECTIF

Utiliser la commande publique comme un levier pour soutenir l'emploi et favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi

### ACTION N°1

Réserver des marchés aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et aux structures d'insertion des personnes en situation de handicap (ESAT/EA)

#### ✓ Modalités

Analyser les besoins d'achats de la collectivité et identifier dès la programmation les domaines dans lesquels les SIAE et ESAT/EA peuvent répondre, en tenant compte de leurs spécificités et de leur capacité à exécuter certains types de marchés

#### 👉 Indicateurs

Analyse de la programmation des achats par la facilitatrice

% de marchés ciblés à la programmation des achats réservés à des SIAE/ESAT

### ACTION N°2

Développer les actions d'insertion et autres clauses sociales dans les marchés

#### ✓ Modalités

Développer l'intégration d'heures d'insertion au-delà des marchés de travaux (services, prestations intellectuelles)

Analyser les besoins d'achats de la collectivité et identifier dès la programmation les marchés pouvant intégrer des heures d'insertion en tant que critère d'exécution

Diversifier les pratiques : intégration de critères de notation des offres sur le volet de l'insertion professionnelle, actions d'insertion autres que des heures d'insertion

Diversifier les mesures et publics touchés (bénéficiaires des minima sociaux, jeunes sans qualification, seniors, personnes en situation de handicap)

Développer la qualité des parcours d'insertion, en confortant par exemple le travail d'articulation voire de mutualisation des heures d'insertion de plusieurs marchés sur un même secteur géographique

#### 👉 Indicateurs

Nombre d'heures d'insertion réalisées annuellement

Nombre de bénéficiaires

Types de contrat des bénéficiaires/profil des bénéficiaires

Nombre d'embauches en CDD supérieur à 6 mois ou CDI en sortie de marché

% de marchés ciblés intégrant des clauses sociales

## **AGEC (loi et décret)**

La loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » (2020) et ses décrets d'application fixent des obligations pour réduire les déchets, développer le recyclage, favoriser le réemploi et intégrer des critères environnementaux dans les marchés publics.

## **Biosourcé**

Produit fabriqué à partir de matières premières renouvelables d'origine biologique (plantes, bois, algues...), en remplacement de ressources fossiles.

## **Clause d'exécution**

Exigence inscrite dans un marché public qui impose au titulaire de respecter certaines conditions lors de l'exécution (ex. clauses sociales, environnementales).

## **Critère de sélection**

Élément utilisé pour comparer les offres des candidats dans un marché public (ex. prix, qualité, performance environnementale).

## **Cycle de vie**

Ensemble des étapes de la vie d'un produit ou service : conception, fabrication, transport, usage, fin de vie (réemploi, recyclage, élimination).

## **Data center**

Un data center, ou centre de données, est un site physique regroupant des installations informatiques pour stocker et distribuer des données.

## **Économie circulaire**

Modèle visant à limiter le gaspillage des ressources en privilégiant la réutilisation, le recyclage, la réparation et l'allongement de la durée de vie des produits.

## **Économie sociale et solidaire (ESS)**

Ensemble d'entreprises et d'organisations qui concilient activité économique et utilité sociale, avec une gouvernance participative et une recherche d'impact collectif.

## **Entreprise adaptée (EA)**

Entreprise employant principalement des personnes en situation de handicap et leur offrant des conditions de travail adaptées.

## **Enrobés**

Matériaux utilisés pour les revêtements routiers, constitués d'un mélange de granulats et de liant (souvent du bitume). Ils peuvent intégrer des matériaux recyclés.

## **Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT)**

Structure médico-sociale qui propose une activité professionnelle et un accompagnement adapté à des personnes en situation de handicap.

## **Gaz à effet de serre (GES)**

Substances (comme le CO<sub>2</sub>, le méthane, le protoxyde d'azote) qui retiennent la chaleur dans l'atmosphère et contribuent au changement climatique.

## **Marché global de performance**

Marché public qui associe dans un même contrat la conception, la réalisation et l'exploitation ou la maintenance, avec des objectifs de performance (énergétique, environnementale, fonctionnelle).

## **Réemploi**

Utilisation d'un produit pour le même usage que celui pour lequel il avait été conçu, sans transformation.

## **RE 2020**

Règlementation environnementale 2020 qui s'applique aux bâtiments neufs, visant à réduire leur consommation d'énergie, limiter leur impact carbone et améliorer leur confort en cas de chaleur.

## **Reconditionnement**

Processus consistant à remettre en état un produit usagé ou défectueux afin qu'il puisse être réutilisé comme un produit fonctionnel.

## **Recyclage**

Transformation des déchets ou matériaux usagés en nouvelles matières premières ou en nouveaux produits.

## **Réparabilité**

Capacité d'un produit à être réparé facilement, avec des pièces disponibles et des modes de réparation accessibles.

## **Réutilisation**

Nouvel usage d'un produit ou d'un composant, parfois pour une fonction différente de celle prévue initialement.

## **Sourcing (sourçage)**

Démarche d'identification et d'analyse préalable des fournisseurs et de leurs solutions avant le lancement d'un marché public.

## **Spécification technique**

Exigence précise définissant les caractéristiques minimales d'un produit, d'un service ou d'un travail attendu dans un marché public.

## **Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE)**

Organisme qui emploie temporairement des personnes éloignées de l'emploi pour les aider à retrouver une activité durable.

## **Variante**

Proposition alternative faite par un candidat dans un marché public, présentant une solution différente de celle prévue dans le cahier des charges, sous réserve qu'elle soit autorisée.

